

## RÈGLEMENT SUR LA TENUE VESTIMENTAIRE

L'École L'Eau-Vive exige que les vêtements de la collection Racine Carrée soient portés correctement, proprement, décentement et tel qu'ils ont été conçus, selon les précisions suivantes :

### VÊTEMENTS DU HAUT:

- En tout temps, l'élève doit porter les vêtements de la garde-robe scolaire dont le logo doit être visible. Un haut de la garde-robe scolaire doit obligatoirement être porté sous le cardigan ouaté. La chemise blanche, le col roulé blanc ou le polo blanc pouvant être achetés ailleurs que chez Racine Carrée sont autorisés **uniquement** sous la tunique et le débardeur.
- Seuls les t-shirts de couleur unie blanche, bleue ou rouge, assortis aux couleurs de la garde-robe, peuvent se porter **sous** la chemise ou le polo, toutefois, de manière à ne pas les voir.
- La chemise et le polo doivent être boutonnés décentement.



### VÊTEMENTS DU BAS:



- Les pantalons doivent être propres, de couleur **bleu marine ou beige**, apparentés à ceux de Racine Carrée.
- Les pantalons doivent être suffisamment amples (aucun legging, jeans ou cargo).
- Les bermudas doivent être portés **près du genou** et être suffisamment amples (aucun legging, jeans ou cargo).
- Les jupes doivent provenir **exclusivement** de Racine Carrée et doivent se porter près du genou (pas à mi-cuisse). Les bas aux genoux, collants ou leggings portés sous la jupe doivent être de couleur unie bleu marine, beige, noire ou blanche.
  - Veuillez noter que le calculateur de grandeur du site de Racine Carrée prend seulement en considération le tour de hanche et ne garantit pas la longueur de la jupe. Nous recommandons donc d'essayer la jupe dès sa réception afin de pouvoir l'échanger ou la retoucher dans les meilleurs délais, en cas de besoin.

### EN TOUT TEMPS :

- L'élève doit arriver à l'école vêtu de la garde-robe scolaire. Il en est de même pour le départ en fin de journée.
- Sur l'heure du dîner, l'élève doit porter les vêtements de la garde-robe ainsi que pendant les sorties organisées dans le cadre scolaire, à moins d'indication contraire de la part de la direction.
- Les vêtements doivent être choisis en fonction de la taille de l'élève.

### CHAUSSURES :

- Les souliers doivent être propres, bien attachés, fermés à l'avant et à l'arrière.
- Les sandales doivent également être attachées à l'arrière (pas de sandales de plage).

### VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES :

- Les bijoux et le maquillage doivent être délicats et discrets.
- Le port de boucles d'oreilles doit se faire sans exagération.
- Les perçages et les « stretches » ne sont pas autorisés.
- Les tatouages ne doivent pas être apparents.
- S'il y a de la teinture dans les cheveux, elle doit être d'une couleur naturelle. Toute coiffure jugée inappropriée devra être modifiée.
- Les cheveux ne doivent pas obstruer la vue.
- Tout couvre-chef à l'intérieur n'est pas permis.
- Pour tout accessoire ou tenue qui véhiculent des valeurs contraires à celles de l'école ou qui sont jugés inacceptables par la direction, une sanction pourra être imposée.

### ÉDUCATION PHYSIQUE

Pour l'éducation physique et toute autre activité sportive (gymnase, intramural, interscolaire, etc.), le port du costume d'éducation physique à l'effigie de l'école ou des vêtements EVZone est obligatoire.

### APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA TENUE VESTIMENTAIRE :

**L'élève qui ne porte pas la garde-robe scolaire de façon appropriée pourrait recevoir les sanctions suivantes :**

- Avertissement verbal ou écrit
- Note au dossier disciplinaire de l'élève
- Exigence de changer de vêtement ou de le porter tel qu'il a été conçu
- Retour à la maison pour corriger la situation

Des sanctions supplémentaires pourraient s'appliquer en cas de récidive.

Un délai sera accordé, si nécessaire, pour faire les achats, selon l'entente avec Racine Carrée et l'école.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant les vêtements de la garde-robe scolaire ou pour vous les procurer, visitez le [www.racinecarree.com](http://www.racinecarree.com).